

PREMIER ATELIER TRANSFRONTALIER "RISVAL"

« FAVORISER LA CONFRONTATION
DES PRATIQUES EN TIRANT PROFIT
DES RETOURS D'EXPÉRIENCES DE
CHACUN »

LA CRISE SISMIQUE D'ITALIE CENTRALE DE 2016



A partir de l'expérience du séisme de en 2016, comment
les responsables de la gestion du risque sismique italiens
et français peuvent s'approprier et partager les savoir-
faire développés.

RESERVATION OBLIGATOIRE

DECEMBRE 14-15, 2017
VIVAIIO FORESTALE REGIONALE ABBÉ HENRY
TORRENT DE MAILLOD, 9, 11020 QUART
VALLÉE D'AOSTE (IT)

Le projet RISVAL : Le territoire transfrontalier entre l'Italie et la France est caractérisé par un aléa sismique modéré, se traduisant par une activité sismique régulière mais le plus souvent de faible ampleur. Malgré la relative rareté des séismes destructeurs survenant sur ce territoire, l'occurrence d'une telle catastrophe n'est pas à exclure, ce qui pose la question de notre capacité collective à l'affronter. Se préparer à faire face à un tel événement dont les conséquences pour la population, l'économie et l'environnement seraient dramatiques de part et d'autre de la frontière, est une mission essentielle de l'ensemble des acteurs régionaux concourant à la gestion du risque sismique. Cette préparation - qui constitue l'objectif du projet Interreg RISVAL- est d'autant plus importante dans le contexte de sismicité modérée qui est celui de l'arc Alpin, que les périodes de retour des séismes destructeurs limitent l'expérience des services concernés, et ne favorisent pas la mise en place d'outils et de procédures adaptés.

Contexte et objectifs de l'atelier : Si la planification de l'organisation des secours aux personnes face à un séisme de grande ampleur est déjà relativement aboutie - tant en France qu'en Italie -, et bénéficie de l'expérience acquise en matière de secours dans le cadre d'autres catastrophes, *l'un des enjeux demeure aujourd'hui de pouvoir partager de manière transfrontalière la problématique de la vulnérabilité de nos territoires, liée à la qualité des sols, et à la vulnérabilité physique des bâtiments et des ouvrages face aux séismes.*

Qu'il s'agisse d'intervenir de manière préventive en « temps de paix » dans le but de réduire la vulnérabilité de nos territoires, ou au contraire d'agir dans l'urgence suite à la survenue d'un séisme afin de définir les modalités d'usages des ouvrages en fonction de leur degré d'endommagement et de procéder à des constructions d'accueil d'urgence, il apparaît nécessaire de mettre en place des outils et des procédures efficaces et partagés.

L'atelier : Il fait suite à d'importants échanges transfrontaliers réalisés dans le cadre des précédents projets Interreg RiskNat et RiskNet qui ont eu pour objet la construction d'une fiche de vulnérabilité du bâti courant, Basé principalement sur l'expérience acquise sur le terrain suite à la dramatique séquence sismique qui a ébranlé l'Italie centrale en 2016, il a pour objectif de permettre un dialogue entre les différents acteurs régionaux impliqués dans la gestion du risque sismique (protections civiles, autorités locales et nationales, services de secours, experts, etc.), afin de leur permettre de s'approprier et partager les savoir-faire développés dans la préparation de l'évènement sismique et dans sa gestion.

JEUDI 14 DÉCEMBRE 14H00-18H30

PROCEDURES POUR LES BATIMENTS ET LES PLANS D'URBANISME, REGLES DE CONSTRUCTION PARASISMQUES, VERIFICATIONS SISMQUES DES BATIMENTS ET DES OUVRAGES STRATEGIQUES

- ACCUEIL DES PARTICIPANTS 14:00

- RÉGLEMENTATION ET 14:30
PROCÉDURES ITALIENNES
REGIONE PIEMONTE - ERIKA
CERIANA MAYNERI E
DIPARTIMENTO DI PROTEZIONE
CIVILE - DANIELE SPINA

- RÉGLEMENTATION ET 15:00
PROCÉDURES FRANÇAISES
DIRECTION DES TERRITOIRES ET DE
LA MER DES ALPES MARITIMES -
PHILIPPE OFFERLÉ, STÉPHANE
LIEUTAUD

**LES MICROZONAGES SISMQUES
CONSTITUENT UN OUTIL AUSSI BIEN UTILISÉ
EN FRANCE QU'EN ITALIE POUR
CARACTÉRISER LE PHÉNOMÈNE « D'EFFETS
DE SITE » ET AINSI IDENTIFIER LES SOLS EN
FONCTION DES RISQUES QU'ILS PRÉSENTENT
EN CAS DE SÉISME. EN REVANCHE, DES
GRANDES DIFFÉRENCES EXISTENT QUANT À
LA MANIÈRE DE LES RÉALISER ET DE LES
UTILISER...**

- RÉGLEMENTATION ET 15:10
PROCÉDURES ITALIENNES
DIPARTIMENTO DI PROTEZIONE
CIVILE - GIUSEPPE NASO

- RÉGLEMENTATION ET
PROCÉDURES FRANÇAISES
BRGM - AGATHE ROULLÉ

15:45

COFFEE BREAK

16:30

**AUDIT POSTSISMIQUE D'URGENCE
APRÈS L'OCCURRENCE D'UN SÉISME, LA
PROBLÉMATIQUE DE L'AUDIT D'URGENCE
DES BÂTIMENTS EST ESSENTIELLE,
PUISQUE NÉCESSAIRE À LEUR
RÉINTÉGRATION. AU-DELÀ DES
DIFFÉRENCES MÉTHODOLOGIQUES QUI
EXISTENT ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE
EN MATIÈRE DE DIAGNOSTIC, LA
SÉQUENCE SISMIQUE ITALIENNE DE 2016 A
MIS EN ÉVIDENCE L'IMPORTANCE DE BIEN
INTÉGRER LA RÉALISATION DE CES
ENQUÊTES DANS UN PROCESSUS QUI
NÉCESSITE D'ÊTRE ANTICIPÉ, ET QUI
REPOSE SUR UNE MULTIPLICITÉ D'ACTEURS
ET D'OUTILS.**

- EXPÉRIENCE ITALIENNE
DIPARTIMENTO DI PROTEZIONE
CIVILE - FILOMENA PAPA E
VINCENZO ALBANESE, REGIONE
PIEMONTE - ERIKA CERIANA
MAYNERI, ARPA PIEMONTE -
ROCCO PISPICO E LUCA LANTERI

17:00

- EXPÉRIENCE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR -
EMILIE CROCHET, ASSOCIATION
FRANÇAISE DU GÉNIE
PARASISMIQUE - GHISLAINE
VERRHIEST, ENTENTE VALABRE -
PHILIPPE MÉRESSE

17:30

VENDREDI 15 DÉCEMBRE

09H00-13H00

BONNES PRATIQUES TRANSFRONTALIÈRES

1) MICROZONAGE SISMIQUE 9:00

UNIVERSITÀ DI MILANO-BICOCCA -
PROF. ANDREA BISTACCHI (CARTE
VALDÔTAINE), ET REGIONE
PIEMONTE-VITTORIO GIRAUD E
ROCCO PISPICO (CARTE DU
PIEMONTE)

SUR LA BASE DE 2 CARTES DE MICROZONAGE
SISMIQUE, COMPARAISON DES MÉTHODOLOGIES DE
RÉALISATION (DONNÉES UTILISÉES, MODÈLES, ETC.)
ET DE MODES DE RESTITUTION

2) GESTION DE CRISE 10:30

EXPÉRIENCE MENÉ SUR UN
ÉVÈNEMENT EN L'ITALIE CENTRALE
(TOOL ERIKUS) ET EXPÉRIENCE
FRANÇAISE

SUR LA BASE DE LA PROCÉDURE ITALIENNE ÉTABLIE
EN 2016 ET D'UNE PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE
L'OUTIL ERIKUS, RÉFLEXION SUR LA MANIÈRE
D'AMÉLIORER LES PROCÉDURES DE COLLECTE,
D'ANALYSE ET D'ARCHIVAGE DES DONNÉES
NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DES AUDITS, OU
ISSUES DES AUDITS. UNE ATTENTION PARTICULIÈRE
SERA PORTÉE SUR LES OUTILS NÉCESSAIRES À CES
TRAVAUX (BASES DE DONNÉES, OUTILS DE SAISIE ET
DE REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE, ETC.)

PRESENTATION DES RESULTATS ET SYNTHESE DE L'ATELIER

SYNTHÈSE DE L'ATELIER ET PISTES DE RÉFLEXION POUR LES ACTIVITÉS DE PROJET 11:30

PETIT BUFFET 13:00